maintenant une seconde formation de ces terribles parasites.

La malade souffre beaucoup de la respiration. Elle ressent assez souvent les mouvements de la bête qu'elle a dans le corps, et principalement quand elle porte l'aliment à la bouche. Alors elle se sent comme étouffée, tant l'animal se précipite avec voracité vers la nourriture. On ne peut laisser dormir la malheureuse, même une demi-heure, sans redouter l'étouffement, l'animal se sentant sans doute incommodé de cette espèce d'inertie.

Tirages anticipés d'obligations à Bruxelles. — *Emprunt de 36 millions de francs (1872).* — 18 obligations remboursables le 1er avril 1887. — 76e tirage qui devait avoir lieu le 10 décembre 1886. — N° 316480, remboursable par 10.000 fr. — N° 233771, par 750 fr. — N° 64141, 207509, 146431, 81957, 143749, 84140, 233259, 292399, 107078, 47071, 169783, 339603, 192273, 173387, 262195, 140103, par 250 fr.

Emprunt de 76 millions de francs (1874).—Obligations remboursables le 1er mai 1887, 77e tirage qui devait avoir lieu le 20 novembre 1886: n° 66823 remboursable par fr.30.000; n° 592616, 5.000; n° 139440, 186059, 712541, 1.000; n° 118646, 69201, 675453, 348301, 396714, 490546, 500; n° 55663, 418053, 404048, 334355, 565971, 298411, 287208, 363910, 367086, 184811, 71061, 546853, 250.

Encore une victime du pétrole. — Il ne sera peut-être pas inutile de mettre sous les yeux des imprudents le fait ci-dessus suivant, que tous les journaux publient aujourd'hui :

« Un affreux accident est arrivé, mardi soir, dans une maison de la rue Van Wesenbeke, à Anvers. Une servante, Joséphine De Meyer, en travaillant, a renversé une lampe à pétrole. La malheureuse, horriblement brûlée sur tout le corps, a été transportée à l'hôpital du Stuyvenberg. »

Quelle effrayante statistique à dresser que celle des victimes du pétrole ! (*Courrier de l'Escaut*).

ETAT CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 5 novembre.* — Edmond Decock, rue de la Guinguette 5. — Joseph Jonckeere, rue Turgot, cité Saint-Joseph 10. — Germaine Lefebvre, rue de la Fosse-aux-Chênes 46. — Elisa Kegelaers, rue des Anges, cour Liagre 12. — Auguste Bours, rue de France 56. — Noémie Vanackere, rue de l'Alma 256. — Georges Ouvry, rue Jacquart 60. — Angèle Nisse, rue de Mons, maison Lezaire. — Charles Verbrugghe, rue des Sept-Fonts 7. — Emile Holluin, rue des Arts 156. — *Déclarations de décès du 5 novembre.* — Marie Waeghe, 5 mois, rue Daubenton 87. — Zénaïde Stalens 43 ans, ménagère, rue de l'Ouest 109. — Duhamel, présenté sans vie, rue du Coq-Français 45. — Adelina Schellaert, 4 mois, Place Chevreul, estaminet du *Sapeur-Pompier*. — Malvina Roty, 16 ans, ourdisseuse, rue de l'Hommelet, cour Dhalluin 5. — Thérèse Palandre, 41 ans, ménagère, rue de Tourcoing 94. — Auguste Vermoere, 38 ans, tisserand, rue des Arts, 216 cour Ducroeq 7. — Jean-Baptiste Demortier, 71 ans, journalier, rue de l'Alma 145. — Henri Maes, 46 ans, tisserand, rue Cadan 101. — Florimond Lezy, 64 ans, maçon, rue de Beaumont, cour Loridan 20. — Hilaire Lamarque, 74 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Charles Gobert, 41 ans, terrassier, Hôtel-Dieu.

TOURCOING.—*Déclarations de naissances du 5 novembre* Zoé Duterte, aux Phalempins. — Valentine Declercq, rue du Moulin-Fagot. — Arthur Mullier, rue d'Halluin. — Pauline Pladys, rue Delhaye. — *Déclarations de décès du 5 novembre.* — Jeanne Screpent, 2 ans 3 mois, rue du Tilleul. — Lucie Deprez, 2 ans 11 mois, au Blanc-Seau. — Pierre Naert, 20 jours, rue Fin de la Guerre. — Florimond Leclercq, 80 ans 9 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Blanche Assemaine, 6 ans 4 mois, rue des Anges.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclarations de décès du 15 octobre au 1er novembre.* — Marie Vandenplanque, rue de l'Ecole. — Henri Parent, hameau du Fresnoy. — Emile Catteau, rue du Bois. — Oscar Vandamme, rue du Bois.— Germaine Constant, au Colisée. — Barthelemy Ponthieu, à la Place. — Augustine Lagache, cité Delattre. — Julie Liéven, rue du Pavé. — Angèle Pauwels, au Fresnoy. — *Publication de mariages.* — Louis Cocheteux, 31 ans, marchand de charbon à Lys et Henriette Salembier, 29 ans, sans profession à Lys. — *Mariages.* — Emile Carette, 29 ans, mouleur en métaux à Croix et Julia Gaereminck, 25 ans, journalière à Lys. — Ferdinand Ochin, 30 ans, mouleur à Lys et Marie Cantillon, servante, à Croix. — *Déclarations de décès du 15 octobre au 1er novembre.* — Flore Catoire, 18 ans, au Colisée. — Charles Ponthieu, 2 ans, à la Place. — Virginie Vermeulen, 2 mois quartier du Bois.

LEERS. — *Déclarations de naissances du 22 au 31 octobre.* — Louisa Allarp, La Rosette. — Malvina Dhennin, Trieu-de-Leers. — Arthur Spriet, Nouveau-Monde. — *Publications de mariages.* — Alfred Leblanc, 25 ans, tisserand, à Leers et Marie Dumoulin, 24 ans, tisserande à Leers. — Camille Hutsebaut, 30 ans, journalier à Leers et Hélène Boiten, 23 ans servante, à Moen, (Belgique). — *Mariages.* — Louis Henis, 44 ans, lamier à Roubaix, et Marie Mathon, 28 ans, tisserande à Leers. — *Déclarations de décès du 22 au 31 octobre.* — Rigobert Desobry, 55 ans, cabaretier, La Mottelette.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LEZY-CONSTANS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florimond LEZY, décédé à Roubaix, le 5 novembre 1886, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint Sacrements, qui auront lieu le dimanche 7 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Rassemblement, la maison mortuaire, rue de Beaumont, cité Loridant, 20

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LARIVIERE, époux de Dame Adèle DEHAUDRINGHIEN, décédé à Roubaix, le 3 octobre 1886, dans sa 46e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul HORMANN, époux de Dame Catherine BOUDRY, décédé subitement à Roubaix, le 23 septembre 1886, dans sa 53e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Désirée PARENT, épouse de M. Auguste HERCHEUZ, décédée à Wattrelos, le 3 octobre 1886, à l'âge de 67 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

M. et Mme Sidaine-Badaire feront célébrer un Obit solennel Anniversaire et un Obit du Mois au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Joseph, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos des ames : de Monsieur Edgard-Louis-Alexandre SIDAINE, leur fils aîné, sous-officier, premier se retire de l'officier-payeur du 4e de ligne, décédé à Paris, le 19 octobre 1885, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et de Monsieur Marcel-Louis SIDAINE, leur jeune fils, employé de commerce, décédé à Roubaix, le 11 octobre 1886, dans sa 19 année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Eloi, au Blanc-Seau, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Damien THIEFFRY, marguillier de la paroisse, vice-président de la Conférence de St-Vincent-de-Paul, entrepreneur décédé à Tourcoing (Blanc Seau), le 11 octobre 1886, à l'âge de 55 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Florine BAUDUMONT, veuve de M. Auguste MARCY, décédée à Roubaix, le 3 octobre 1886, dans sa 55e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène-Louis-Joseph L'HERBIER, époux de Dame Catherine PAULUS, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1886, à l'âge de 48 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Madame veuve Louis Florquin-Florin et sa famille feront célébrer un Obit solennel anniversaire en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos des ames : de Monsieur Louis FLORQUIN, décédé à Roubaix, le 13 février 1885, dans sa 60e année, de Monsieur Edouard-Henri FLORQUIN, décédé à Roubaix le 6 novembre 1885, dans sa 29e année, et de Monsieur Paul-Auguste FLORQUIN, décédé à Roubaix, le 9 novembre 1886, dans sa 28e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Richard LHOEST, décédé à Roubaix, le 16 septembre 1886, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT
dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Un pari stupide à Paris. — Un menuisier, nommé Henri D..., sujet belge, était allé dîner avant-hier soir chez un de ses amis, rue de Vaugirard. Il trouva là plusieurs compatriotes.

Après le repas, l'un des convives proposa de faire les crêpes.

La motion ayant été adoptée, on se mit à l'œuvre.

Le menuisier eut alors la malencontreuse idée de mettre en avant une de ces sottes gageures qui ont déjà occasionné tant d'accidents ; il paria qu'il avalerait un certain nombre de crêpes sans les mâcher.

Il en avait déjà absorbé plusieurs, lorsque des symptômes de suffocation se manifestèrent.

Le visage de l'imprudent parieur s'empourpra, ses yeux s'injectèrent, et, avant l'arrivée d'un médecin, le malheureux avait rendu le dernier soupir.

Un assassin de neuf ans et demi. — L'*Echo de Paimbœuf*, raconte qu'un enfant, le nommé Victor Bastard, âgé de neuf ans et demi, demeurant avec sa mère à Paimbœuf, se serait rendu deux fois assassin, et cela avec un sang-froid étonnant.

Depuis longtemps, il a pris des habitudes de vagabondage qui n'ont pas peu contribué à rendre ce caractère encore plus pervers qu'il ne l'était de naissance.

Il y a quatre jours, il revenait au domicile de sa mère, après une absence prolongée ; il avait, paraît-il, couru dans les fermes pour faire les vendanges.

Bastard se trouvait sur le quai de la Fosse, regardant s'il n'y avait pas quelque méchanceté à accomplir. Il aperçut un petit enfant de 5 ans qui jouait sur le bord de l'eau ; il s'approcha, donna une poussée au pauvre petit qui tomba dans la Loire.

L'accident passa sur le compte de l'étourderie de la victime qui se serait noyée sans le secours d'une personne qui n'hésita pas à se jeter à l'eau.

L'autre tentative remonte à quelques mois, mais n'est pas moins odieuse.

A la suite de ces forfaits, la mère a conduit son fils au petit parquet.

M. Heimburger, substitut, a fait écrouer cet assassin précoce et a chargé M. Daroussent de faire une enquête minute sur tous les faits relevés.

Les ballons.— De curieuses expériences aérostatiques ont eu lieu dimanche dans la cour des Tuileries, derrière la place du Carrousel, à Paris, en présence de plusieurs milliers de personnes.

Pendant le gonflement des deux ballons d'expériences, la *Dynamiteuse-des-Airs* et le *Nouveau-Monde*, M. Eugène Godard a fait partir en effigie, les quarante ballons-poste qu'il avait lancés durant le siège de Paris.

A quatre heures vingt minutes, M. Godard prenait place, seul, dans la nacelle de la *Dynamiteuse-des-Airs*, qui s'élevait rapidement et disparaissait dans le brouillard.

Une demi-heure après, le *Nouveau-Monde* s'enlevait majestueusement.

Une autre ascension a eu lieu à l'usine à gaz de la Villette. A deux heures et demie, s'enlevait le ballon le *Chercheur*, monté par M. de Graffigny, rédacteur scientifique et M. Paul Crampel, secrétaire de M. de Brazza.

Cette ascension avait un but exclusivement scientifique : l'étude des poussières et ferments en suspension dans l'atmosphère parisienne.

Une exemple à suivre—Le Ministre du Commerce et de l'Industrie a, par décision du 27 octobre dernier, approuvé la création d'un Musée commercial à Toulouse par M. Detienne, de la « Société de vulgarisation. » Le Musée a été fondé avec le patronage de la Chambre de Commerce de cette ville.

Accident de chemin de fer à Versailles. — Hier matin à quatre heures, les voyageurs qui étaient dans le train venant de Brest, ont été réveillés par l'arrêt brusque du train en gare de Versailles. Des cris épouvantables emplissaient l'air. Les voyageurs effarés se mirent à la portière croyant à un accident terrible; d'autres, descendus sur la voie, eurent bientôt l'explication de ce qui se passait.

L'express venait de tamponner un train composé de vingt-quatre wagons remplis de porcs. Nombre des pauvres compagnons de Saint-Antoine avaient été broyés, et les autres, affolés par la peur, poussaient de formidables clameurs. Quelques voyageurs sans pitié criaient aux employés : « Passez-nous une grillade ! Envoyez une tranche de jambon ! » La voie débarrassée, l'express reprit sa course et arriva sans encombre à Paris.

Un singulier cas de léthargie. — Vers minuit et demi, hier, une jeune femme traversait le boulevard de Denain, en face de la gare du Nord à Paris, lorsqu'en voulant se garer d'une voiture qui arrivait sur elle, la malheureuse glissa et roula sur la chaussée.

Par un heureux hasard, elle ne fut pas atteinte par le lourd véhicule.

Des sergents de police qui l'avaient vu tomber se précipitèrent à son secours, mais elle était prise d'une attaque du nerfs si violente, qu'il fallut l'aide de six gardiens de la paix pour la transporter dans une pharmacie voisine.

La crise persistant toujours, la malade fut envoyée à l'hôpital Lariboisière, où, dès son arrivée, elle tomba dans une immobilité absolue.

Le médecin constata qu'elle était en état complet de lethargie.

Elle a les yeux fermés, mais les paupières sont clignotantes : le visage est muet et tranquille, sans le moindre signe de douleurs.

Le médecin ne peut encore dire quelle sera la durée de son sommeil.

On n'a trouvé sur la léthargique aucun papier permettant de constater son identité.

C'est une femme de taille moyenne, brune, paraissant âgée de vingt-cinq ans environ ; son visage porte des marques de petite vérole.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
pour la blancheur du teint. 13440-25444

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une démission retentissante

Paris, 6 novembre. — On annonce la démission de M. Gastambide, le plus ancien des substituts du parquet de la Seine.

M. Gastambide s'est vu préférer successivement des collègues moins anciens de services que lui pour des postes vacants à la cour, parce qu'on lui tient rigueur d'avoir requis, en 1877, contre Gambetta, à propos de la fameuse phrase du discours de Lille :

« Se soumettre ou se démettre. »

L'Exposition de 1889

Le *Journal officiel* publie ce matin un arrêté du ministre du commerce qui institue, dans chaque département un comité de l'Exposition siégeant au chef-lieu. Le comité se subvisera en sous-comités siégeant au chef-lieu de chaque arrondissement.

Note internationale sur le canal de Suez

Londres, 6 novembre. — Lord Iddesleigh a reçu, des grandes puissances, une note identique, au sujet de l'Egypte et du canal de Suez.

Le ton de cette note n'est nullement menaçant : il est plutôt amical, comme on peut en conclure de la participation à cette note de l'Italie, dont la politique est modelée sur celle de l'Angleterre.

Le chef du Foreign-Office et lord Salisbury reconnaissent le droit des puissances et l'intérêt qui s'attache à la neutralisation du canal maritime; mais ils affectent de croire que cette neutralisation courrait un danger si personne n'était chargé de la faire respecter, et ils demandent pour l'Angleterre le droit de s'en constituer la gardienne.

Haute trahison

New-York, 6 nevembre. — Les journaux mexicains annoncent que le general Garcia de la Cadena a été fusillé pour crime de haute trahison.

Un complot Russe

Tirnova, 6 novembre. — Un complot a éclaté à Bourgas. Conduits par un ancien officier russe et un pope qui fut mêlé déjà au complot dirigé il y a quelques mois, à Bourges, contre le prince Alexandre; les conspirateurs, aidés par une partie de la garnison, se sont emparés du commandant et de trois officiers. Le commandant a réussi à s'échapper, entraînant avec lui une compagnie, mais laissant la ville au pouvoir des révolutionnaires.

Des troupes ont été envoyées pour réprimer la révolte ; à cette heure la ville est bloquée et on croit que les troupes du gouvernement entreront demain matin dans la ville. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu effusion de sang.

L'agitation révolutionnaire en Espagne

Madrid, 6 novembre. — La *Epoca* dit qu'on remarque des symptômes qui démontrent que M. Zorilla n'a pas renoncé à ses tentatives de révolution.

Le marquis de la Verga de Armijo a déclaré qu'il ne se separerait pas de la majorité ministérielle ; il a eu hier un entretien cordial avec le ministre de l'intérieur.

Les projets de loi concernant le jury et les réformes militaires seront déposés à la première séance de la Chambre.

La discussion du budget aura lieu à la session de janvier.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 6 novembre.— M. de Freycinet a soumis au conseil des ministres de ce matin le projet relatif à la propriété littéraire et artistique à l'étranger, et le projet de notification de la convention avec la Suisse au sujet du régime des vins, accools, etc., français importés de Suisse.

M. Grevy a signé le décret nommant M. Laffon directeur de l'administration départementale et communale, ainsi que M. Bourgoin, directeur du personnel et du secrétariat, au ministère de l'Intérieur.

M. Millaud a déclaré qu'il ne s'adjoindrait pas de sous-secrétaire d'Etat.

M. Lockroy a fait signer le décret retirant le projet déposé à la Chambre sur les contrefaçons étrangères.

M. Lockroy déposera un projet sur la réglementation des enfants et des femmes dans les établissements industriels.

M. Aube a fait signer un décret portant réorganisation du contrôle de la marine. Les dispositions en sont conformes à la loi du 16 mai 1882 sur l'administration de l'armée de terre.

Le mouvemedt prefectoral ne paraîtra pas avant mardi.

L'Union des Gauches

Paris, 6 novembre. — M. Steeg, président de l'union des gauches, a prononcé un discours dans la séance d'aujourd'hui. Au milieu de banalités exprimées dans un style biblique perle une menace à l'adresse des radicaux. M. Steeg insiste sur l'importance de son groupe et sur la part qu'il doit prendre dans la direction des affaires, ce qu'il faut traduire par le désir de recevoir un portefeuille.

Les affaires de Bulgarie

Londres, 6 novembre. — Le *Standard* dit que la Russie veut la soumission absolue des Bulgares et que le grand crime du prince Alexandre est d'avoir fait de la Bulgarie une nation indépendante.

Le correspondant berlinois du *Times* dit que le prince de Bismark ne croit pas à l'occupation de la Bulgarie, mais, en fût-il autrement, ni l'Autriche, ni l'Allemagne ne mobiliseraient un seul homme pour expulser les Russes.

— Une dépêche de Constantinople annonce que le gouvernement bulgare fait pressentir la Porte sur l'élection prochaine du prince Waldemar par l'assemblée. Il espère que ce choix amènera une détente avec la Russie.

La situation de l'Irlande

Londres, 6 novembre. — Hier, au conseil des ministres, lord Ashbourne a confirmé que la situation de l'Irlande continue à être satisfaisante. Les crimes agraires ont sensiblement diminué et le paiement des rentes s'effectue mieux qu'on ne le supposait; consequemment le conseil a decidé qu'il n'existe aucune urgence à hâter la convocation du Parlement.

Assassinat dans un wagon

Paris, 6 novembre. — Un voyageur sur la ligne de P.-L.-M. près de Cannes, a été tué d'un coup de stylet.

Deux individus sont soupçonnés.

Les grèves en Belgique

Paris, 6 novembre. On craint de nouvelles grèves dans le bassin de Charleroi. Les gendarmes ont comparu devant le conseil de discipline pour avoir fraternisé avec les socialistes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 6 novembre

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. J. Ferry s'explique sur l'allégation de M. Dreyfus faite hier à la fin de la séance.

Il donne lecture du passage de sa déposition de 1881, relative à l'impôt sur le revenu,

Il s'y prononce pour l'impôt non progressif.

M. Dandin, d'accord avec MM. de Freycinet et Boulanger, ajourne sa question sur le conflit entre les autorités civile et militaire au Tonkin.

L'ordre du jour appelle la reprise de la discussion générale du budget.

M. Raoul Duval dit que c'est par des économies et non par des impôts nouveaux, qu'il faut équilibrer le budget.

Si la Chambre n'avait pas le parti-pris d'exclure la droite de la commission du budget, elle évitera des nombreuses questions de détail.

Il faut en finir avec l'administration actuelle, éviter les emprunts, économiser, car la somme des impôts atteint un degre de tension extrême. (Très-bien à droite.)

La situation de l'industrie est précaire. Les recettes des chemins de fer sont diminuées.

Voix à gauche. — Celles des canaux sont augmentées.

M. Raoul Duval.— Parce que ce moyen de transport est moins coûteux.

L'orateur ajoute que les sucres ne produiront pas les chiffres prevus.

Le seul point sur lequel il est d'accord avec la Commission, est celui relatif aux bouilleurs de crû.

Quant à l'impôt sur le revenu, il estime que M. Gambetta avait une idée très-nette, celle d'établir l'impôt sur le revenu, et d'abolir tous les autres.

La séance continue.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 5 h. 3/4. — Rideau à 6 h. 1/2. — Troupe sédentaire sous la direction Leon Escande, père. — Dimanche 7 novembre 1886. — Ouverture de la saison théâtrale. — Pour les débuts de la troupe : LE BOSSU, drame en 5 actes et 10 tableaux, par Anicet Bourgeois et Paul Feval. — LE TIGRE DE BENGALE, comédie en un acte par M. Clairville. — Ordre du spectacle. — 1. Le Tigre de Bengale. — 2. Le Bossu. — Grande mise en scène et décors comme pour le grand-opéra. — Prix des places pour les représentations de drames et comedies : Loges et fauteuils, 2 fr. 50. — Pourtour, 1 fr. 75. — Première galerie, 1 fr. — Deuxième galerie, 50 centimes.

Le bureau de location, pour les places numérotées, chez M. Jubé, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome.

THEATRE DESCHAMPS, situé rue Richard-Lenoir.— Bureaux à 5 heures 1/4 : — Rideau à 6 heures 0/0. — Dimanche 7 novembre 1886, deux grandes pièces. — LES BIBELOTS DU DIABLE, grande féerie en cinq actes et seize tableaux, par MM. Cogniard et Clairville. — LE BOSSU ou le Petit Parisien, drame en cinq actes et dix tableaux, par MM. A. Bourgeois et Paul Féval. — Ordre du spectacle : 1. Le Bossu. — 2. Les Bibelots.

Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires

Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui n'ont pas le caractère de correspondance actuelle et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers ministériels, les lettres de voiture et connaissances, les factures, les différents documents de service des compagnies d'assurance, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages *expédiés isolément*.

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être places sous bandes mobiles ou sous enveloppe ouverte et conditionnes de manière à pouvoir être facilement vérifiés ; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Factures pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 250 grammes.

Maximum de poids des papiers d'affaires. — Le poids maximum est de 2 kilogrammes.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. On doit donc recevoir à l'affranchissement sous la seule condition de poids, des papiers d'affaires, *quelle qu'en soit la longueur*.

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port de lettre) jusqu'à 250 grammes, de 250 gr. à 2 kilog. on ajoute 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

COFFRES-FORTS
incombustibles
Système BAUCHE, de Reims
Nouveau système à plaques d'acier de 50 m/m, blindant les portes et tout le système de fermeture.
S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire, 29, rue Blanchemaille, Roubaix. 25523

BERNARD
dentiste
MÉDAILLE D'OR
77, rue Nationale, LILLE 12967

COUTEAUX
Grands Rayons de Coutellerie
Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.
CISEAUX
Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.
RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.
MAISON
BONNAVE-PECQUEUR
Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX
COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche plus de tous modèles, etc.
Couperets pour échantillons
Réparations et repassage tous les jours.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

AVIS
AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS
DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
COMMUNALES 1884 — Appel du Versement du 15 Août — 72f 60
FONCIÈRES 1885 — Appel du Versement du 15 Novembre — 48f 20
La Caisse Générale d'Epargne et de Crédit
116, PLACE LAFAYETTE, A PARIS
fait les versements exigibles, pour le compte des propriétaires d'obligations qui ne veulent pas perdre leurs droits aux tirages.
Le client fixe lui-même la date du remboursement, qu'il peut faire soit en une fois, soit par acomptes. (6)
13618

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes pthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Brèhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.
Quarte fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 15 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste.
Dépôts à Roubaix, DESFONTAINE, épicier; MORELLE-BOURGEOIS, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

L'Eau Gorlier
parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.
3 fr. 50 LE FLACON et 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.
Dépôt, Olivier 11, rue Nain. 13623

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BULTEAU-GRIMONPREZ

LE HAVRE, 6 novembre.

Ventes : 168 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 6 novembre.

Ventes : 7,000 balles. Marché languissant.

NEW-YORK, 5 novembre.

Middling Upland, 9 1/8. Ventes 43,000 balles.
Middling américain : à New-Orléans 8 1/2; Savannah, 8 7/16.

LE HAVRE, samedi 6 novembre.

(Dépêche spéciale)

	5 nov. 11 h.	5 nov. 4 h.	6 nov. 11 h.		5 nov. 11 h.	5 nov. 4 h.	6 nov. 11 h.
Novem.	58 3/4	53 3/4	58 1/2	Mai. ...	59 1/4	59 1/4	59 1/2
Décem	58 1/2	58 1/2	58 1/4	Juin ...	59 1/2	59 1/2	59 7/8
Janvier	58 1/2	58 1/4	58 1/2	Juillet..	59 7/8	60 ..	60 1/4
Février	59 1/2	58 1/2	58 3/4	Août...	60 1/4	60 3/8	60 1/2
Mars ..	58 3/4	58 3/4	59 ..	Septem.	.. ..	.. ..	.. ..
Avril. .	59 ..	59 ..	59 1/4	Octobre.	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER et Cie
(Communiqué par M. JULES CAUËT)

NEW-YORK, vendredi 5 nov. (Clôt.)

Ventes : 54 000 balles. Marché soutenu.
Recettes 43,000 balles, contre 43,000 en 1885, et 46,000 en 1884
Total de la semaine : 271,000 balles, contre 274,000 en 1885 et 261,000 en 1884.

Novembre..	8 85	Mars.....	9 18	Juillet.....	9 55
Décembre..	8 90	Avril... ...	9 27	Août.	9 63
Janvier....	8 98	Mai.....	9 37	Septembre.	. ..
Février....	9 07	Juin.... ...	9 46	Octobre....	. ..

Télégramme communiqué par M. LEON CLERC:

LIVERPOOL, 6 novembre, 11 h. 33 matin.

Ventes : 7,000 balles. Marché soutenu, 0 à 1/64 de baisse.

Novembre-Décembre	4 58/64	Mai-Juin....	5 1/64
Décembre-Janvier	4 57/64	Juin-Juillet	5 3/64
Janvier-Février..	4 57/64	Juillet-Août.. ...	. .|..
Février-Mars.....	4 58/64	Août-Septembre ..	. .|.
Mars-Avril	4 61/64	Septembre-Octobre	. .|..
Avril-Mai.....	4 63/64	Octobre-Novembre	. .|..

TISSUS & FILÉS DE COTON

ROUEN, 5 novembre.

Nous avons eu une légère baisse sur le coton en laine cette huitaine Elle n'a pas eu d'effet sur le cours des fiés qui se maintiennent très fermes, heureusement pour la filature que les prix actuels sont encore loin de rémunérer.

Nous avons fait plus d'affaires en tissus cette semaine, parce que les acheteurs ont intérêt à forcer leurs achats au commencement du mois. Les étrangers nous ont manqué, d'autant plus que les achats sérieux ne commencent pas généralement avant le mois de décembre, et qu'en attendant ce moment, ils ne font des demandes de réassortiments pressés que par correspondance.

Tous nos tissus écrus, blancs et de couleurs ont partagé le même sort, ainsi que l'indienne et la doublure. On fait toujours quelques expéditions pour l'Algerie, mais de peu d'impertance.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 6 novembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

| | 5 nov. | 6 nov. | | 5 nov. | 6 n